PRÉFÈTE
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 12 mars 2021

COVID-19 : QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ET OU ?

La campagne de vaccination s'intensifie et s'ouvre progressivement. À qui s'adresser pour se faire vacciner ?

La vaccination pour le grand public au 1er mars 2021			
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0-17 ans	Non concerné pour le moment		
18-49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé, Je ne suis pas encore concerné		
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19	Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
50-74 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé, Je ne suis pas encore concerné		
	J'ai un risque de forme grave de Covid-19	Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin (*)	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19	Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin (*)	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
Plus de 75 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin (*)	Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin (*)	En centre de vaccination

(*) La vaccination en pharmacie sera possible à partir de la semaine prochaine pour les personnes de plus de 50 ans atteintes de comorbidités. Les patients n'auront pas besoin d'une prescription médicale et pourront se rendre directement en officine pour y recevoir le vaccin AstraZeneca ;

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens

Pathologies à haut risque ouvrant droit à la vaccination des personnes de plus de 18 ans :

Il s'agit des patients :

- atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- transplantés d'organes solides ;
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection;
- atteints de trisomie 21.

Les comorbidités à risque de forme grave de Covid-19 (c'est-à-dire des maladies ou des troubles secondaires s'ajoutant à la maladie initiale) ouvrant droit à la vaccination des personnes de 50 à 64 ans :

- Pathologies cardio-vasculaires :
  - hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales),
  - antécédent d'accident vasculaire cérébral,
  - antécédent de chirurgie cardiaque,
  - insuffisance cardiaque ;
  - antécédents de coronaropathie.
- Diabète de types 1 et 2 ;
- Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment :
  - broncho pneumopathie obstructive,
  - insuffisance respiratoire,
  - asthme sévère,
  - fibrose pulmonaire,
  - syndrome d'apnées du sommeil,
  - mucoviscidose.
- Insuffisance rénale chronique ;
- Obésité avec indice de masse corporelle ≥30 ;
- Cancer ou hémopathie maligne ;
- Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ;
- Immunodépression congénitale ou acquise ;
- Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;
- Pathologies neurologiques :
  - maladies du motoneurone,
  - myasthénie grave,
  - sclérose en plaques,
  - maladie de Parkinson,
  - paralysie cérébrale,
  - quadriplégie ou hémiplégie,
  - tumeur maligne primitive cérébrale,
  - maladie cérébelleuse progressive ;
- Troubles psychiatriques ;
- Démence.